EUROPE PUISSANCE DE VALEURS

DÉCRYPTAGE 26 MARS 2018 #OPINIONS PUBLIQUES



ALLEGRO MA NON TROPPO: LES OPINIONS PUBLIQUES EUROPÉENNES À LA FIN 2017



DANIEL DEBOMY

Chercheur associé à l'Institut Jacques Delors, directeur d'OPTEM L'Institut Jacques Delors suit régulièrement les évolutions des opinions publiques à l'égard de l'Union européenne. Le présent décryptage examine l'état des lieux à la fin de 2017, tel qu'il ressort notamment des enquêtes de la Commission et du Parlement européen. On y constate un mieux indéniable, chez des citoyens qui restent toutefois circonspects.

1. Les avis sur l'appartenance à l'UE : un redressement confirmé depuis le creux de la crise économique

Ce redressement apparaît notamment dans l'évolution de deux indicateurs, qui ont été suivis depuis des décennies dans les enquêtes Eurobaromètre de la Commission, puis du Parlement européen¹. Le premier mesure la proportion des citoyens qui considèrent le fait pour leur pays de faire partie de l'UE comme une bonne chose (ou au contraire comme une mauvaise chose, ou comme une chose ni bonne ni mauvaise). Le second se rapporte au fait de juger (ou non) que leur pays a bénéficié de son appartenance.

L'indicateur d'appartenance, suivant une remontée difficile et en dents de scie de dix années² se situait à l'automne 2007 avant la crise bancaire à un pic relatif³: 58% d'avis favorables (contre 13% défavorables, 25% mitigés – et 4% de non-réponses). Il a chuté ensuite pour se trouver à 47% (contre 18%, et 31% d'avis mitigés) au printemps 2011. Depuis lors, on a observé une remontée assez régulière, le score de l'automne de 2017 étant quasi-identique à celui de l'avant-crise: 57% (contre 12%, et 28% d'avis mitigés).

L'indicateur de bénéfice a connu des fluctuations du même ordre : pointe observée au printemps 2007 à 59% (contre 30%), creux à 50% (contre : 39%) à l'automne 2010, remontée continue jusqu'à 64% (contre : 25%) à l'automne de 2017 – niveau le plus élevé observé en plus de trois décennies.

Plus précisément au cours des deux dernières années, l'indicateur d'appartenance, après une progression qui l'avait amené à 55% à l'automne de 2015, a baissé de 2 points un an plus tard, avant de regagner 4 points pour atteindre 57% au printemps 2017 comme

- 1. Questions posées dans les enquêtes semestrielles Eurobaromètre de la Commission jusqu'au printemps 2011 (sauf à l'automne de 2010 pour celle de l'appartenance), reprises ensuite dans le Parlemètre du Parlement européen, avec une moindre fréquence toutefois.
- 2. Voir Daniel Debomy, « L'UE malgré tout ? Les opinions publiques européennes face aux crises (2005-2015) », Rapport n°111, Institut Jacques Delors, juin 2016.
- 3. Loin toutefois du score record du printemps de 1991 : 71%, contre 7%





à l'automne 2017. Le second indicateur a marqué un palier à 60% entre les enquêtes de fin 2015 et fin 2016 pour monter ensuite de 4 points vers les 64% de l'automne 2017.

Autre question posée dans les enquêtes Eurobaromètre de la Commission, qui porte sur l'image de l'UE: d'un point haut au printemps 2007 (52% d'images positives contre 15% négatives et 31% neutres), l'image s'était nettement dégradée jusqu'à l'automne 2012 et au printemps 2013 (quasi-égalité à 30% contre 29% des opinions favorables et défavorables); elle s'est améliorée depuis lors, avec en 2017, au printemps comme à l'automne, un score positif de 40%, contre 21% (et 37% d'opinions neutres).

L'opinion européenne vis-à-vis de l'UE s'est donc clairement redressée. Chez une grande majorité des citoyens, l'appartenance à l'UE n'est pas remise en cause. Elle ne l'a d'ailleurs jamais vraiment été, même si, au cours de la période de crise son image s'est trouvée sérieusement écornée – et le reste en partie aujourd'hui encore.

ENCADRÉ 1 • D'autres enquêtes tendent à confirmer ces résultats.

La Bertelsmann Stiftung demande à un échantillon de citoyens des 28. États membres de l'UE comment ils voteraient si un référendum était organisé sur le maintien ou non de leur pays dans l'Union : ils étaient 70% à l'été de 2017 à se prononcer pour y rester (score de 69% en décembre 2015, avec quelques fluctuations entre temps).

L'organisme américain Pew Research relève quant à lui au premier semestre de 2017 une amélioration particulière en un an de la faveur à l'UE dans neuf des dix pays où il a fait mener des investigations (Allemagne, France, Royaume Uni, Espagne, Pologne, Pays-Bas, Grèce, Suède, Hongrie), l'Italie faisant exception (mais on sait par des résultats d'enquête plus récents du Parlement européen qu'une amélioration y a été observée aussi à la fin de l'année).

......

L'examen selon les pays des réponses à la question sur l'appartenance à l'UE fait ressortir dans dix-neuf des États de l'UE des majorités absolues d'opinions positives – certaines très fortes (80% ou plus au Luxembourg, en Allemagne et en Irlande, plus de 75% aux Pays-Bas, 65% ou plus en Lituanie, en Estonie, au Danemark, en Suède, en Pologne...).

Ailleurs on relève des majorités relatives – parfois nettes, parfois faibles; mais dans aucun pays le nombre de ceux qui jugent défavorablement leur appartenance à l'UE ne dépasse celui des citoyens qui y sont favorables.

2. Une confiance cependant toujours mesurée ; les Européens restent en majorité circonspects

La confiance exprimée envers l'UE dans les enquêtes Eurobaromètre était très majoritaire en 2007, culminant à 57% contre 32%, au printemps. Avec la crise elle s'est effondrée : au printemps 2012, seuls 31% déclaraient qu'ils avaient confiance en elle, 60% étant d'avis contraire.

Elle est restée à un niveau à peine supérieur jusqu'au printemps 2014, a connu une amélioration pendant les deux vagues d'enquête suivantes mais est retombée fin 2015 et début 2016 (33% contre 55%), avant d'amorcer une remontée – qui la laisse toutefois toujours minoritaire : à la fin 2017, 41% des Européens exprimaient leur confiance, 48% ayant la position inverse et 11% ne se prononçant pas.

La confiance en l'UE est majoritaire en Lituanie (score le plus élevé de tous, avec 64%), puis en Bulgarie, au Luxembourg, en Belgique, en Finlande, en Suède, au Danemark, au Portugal, en Roumanie, à Malte, en Irlande et aux Pays-Bas. On trouve par ailleurs des majorités relatives en Estonie (très forte en l'occurrence), en Hongrie, en Slovaquie, en Allemagne et en Lettonie, les scores favorables et défavorables étant quasi-égaux en Pologne. Dans les dix autres États de l'UE, la confiance affichée est minoritaire – très nettement sauf en Espagne et en Croatie où cela s'exprime plus modérément.

Que la confiance envers le gouvernement national soit, en moyenne, encore plus faible (phénomène couramment constaté) n'offre guère de consolation ; à l'automne 2017, elle est le fait de 36% d'Européens, contre 59%. Elle n'est plus grande envers les autorités nationales qu'envers l'UE que dans



une minorité des États de l'UE : nettement en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Estonie et en Suède, plus modérément dans les deux autres pays nordiques et au Royaume-Uni.

Les scores relatifs à l'UE et au gouvernement national sont relativement proches en outre (mais plutôt légèrement plus favorables à la première) en France, au Portugal, à Malte, à Chypre et en Hongrie.

Dans les autres pays, la confiance en l'UE est nettement meilleure (ou moins médiocre) les écarts en sa faveur étant parfois grands.

Les enquêtes Eurobaromètre comportent également une question dans laquelle on demande aux personnes interrogées si, selon elles, les choses vont actuellement dans la bonne ou dans la mauvaise direction dans l'Union européenne.

Le printemps 2008 avait marqué à cet égard une pointe d'avis favorables, à 42% contre 25% (33% y voyant une direction « ni bonne ni mauvaise » ou ne donnant pas de réponse). Ceux-ci s'affaissaient ensuite, un point bas étant atteint à l'automne 2011, à 19% (contre 55%). Au printemps 2015, le score des avis positifs était remonté à 28% (contre 35%), avant une nouvelle rechute: 17% (contre 50%) au printemps de 2016. On observe depuis lors une sensible amélioration, qui laisse pourtant les opinions positives très en dessous des opinions négatives, à 30% contre 47% (et 23% de non-prise de position). Ces résultats confirment que les Européens, malgré une amélioration récente de leurs jugements, restent en moyenne très circonspects.

ENCADRÉ 2 - La situation économique

On a pu observer à d'autres occasions l'existence d'un lien entre les attitudes générales à l'égard de l'UE et les perceptions de la situation et des perspectives économiques – lien peu surprenant ; quand la situation est plus rose, on tend logiquement à voir d'un meilleur œil l'UE comme d'autres institutions.

De fait, par exemple, les anticipations de la situation économique de l'UE à douze mois ont quelque peu progressé en 2016 (amélioration envisagée au printemps par 18%, détérioration par 26%, sans changement par 43%) et 2017 (22%, 20% et 47% respectivement à l'automne), mais ce progrès a été modeste et n'a fait que rattraper partiellement une

baisse antérieure : le score positif au printemps de 2007 était de 28%, contre 16%, et 38% sans changement (il a entre-temps fluctué avec les espoirs de traitement efficace de la crise par l'UE ou les déceptions à cet égard). L'expectative reste l'attitude la plus fréquente.

ENCADRÉ 3 L'euro

Le soutien à l'euro, très majoritaire, s'est renforcé encore :dans l'UE, 61%, contre 33%, se déclarent en faveur de la monnaie unique (plus 5 points en deux ans) ; dans la seule zone euro, ils sont 74%, contre 21%. Par rapport à 2007 (vague d'enquête de printemps) , le soutien à l'euro accuse encore un déficit de 2 points dans l'UE dans son ensemble; en revanche le score des opinions favorables dans la zone euro est plus élevé de 4 points.

3. De grandes différences entre les pays européens

Les exemples évoqués plus haut montrent qu'il existe des écarts importants entre les attitudes des citoyens des différents États.

Le graphique en page suivante permet d'en dresser un panorama plus complet en situant chacun d'entre eux selon le score positif de l'indicateur d'appartenance (en abscisse) et celui de la confiance envers l'UE (en ordonnées).

On peut distinguer:

- Des États de l'UE, anciens ou nouveaux, dont les scores d'appartenance et de confiance envers l'Europe sont tous deux supérieurs à la moyenne communautaire : l'Allemagne, les États du Benelux, l'Irlande, les pays nordiques (moins clairement pour la Finlande pour l'indicateur d'appartenance, seulement moyen), la Lituanie et l'Estonie, Malte, et (plus modérément) le Portugal, l'Espagne et la Pologne.
- Des pays marqués, au contraire, par de scores inférieurs à la moyenne pour les deux indicateurs: avec les eurosceptiques traditionnels que sont le Royaume Uni et la République tchèque, on y trouve la Grèce, extrêmement morose depuis la crise, Chypre, l'Italie et la France - ainsi (avec un degré de confiance un peu meilleur) que la Croatie, l'Autriche et la Slovénie.



 Dans des positions intermédiaires, quelques (nouveaux) États membres dont l'indicateur d'appartenance est proche de la moyenne ou un peu inférieur, mais l'indicateur de confiance supérieur à celle-ci : Bulgarie, Roumanie, Hongrie, Slovaquie et Lettonie.

Conclusion

L'appartenance à l'Union européenne est une réalité non contestée par une grande majorité des citoyens européens : les indicateurs mesurés en la matière ont retrouvé un niveau élevé, égal voire un peu supérieur à celui de d'avant la crise économique. Ceux qui se rapportent à la confiance en l'UE et à ses orientations, malgré une amélioration depuis le creux de la crise, ne se sont en revanche que partiellement rétablis. Sur ces deux indicateurs, on observe de grands écarts d'opinions entre les différents pays européens.

Pour que la foi en l'Union retrouve une plus grande vigueur, il faut sans doute que celle-ci se montre à nouveau en mesure de dessiner collectivement un projet d'avenir mobilisateur apte à susciter l'adhésion des opinions publiques européennes.

LT ■ BG **=** []] PT BE MTSE DK RN. IF DE LV ES PL UE • HR_{• AT} SI Confiance dans l ■ CA CZ ■ IT ■ FR ■ IIK ■ FI Appartenance à l'UE

FIGURE 1 - Appartenance à l'UE et confiance dans l'UE : score des réponses positives

Directeur de la publication : Sébastien Maillard • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • L'Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Institut Jacques Delors

Source : Appartenance à l'UE : Parlemètre, automne 2017 ; Confiance dans l'UE : Eurobaromètre, automne 2017.



